

## **PROCÈS-VERBAL**

DE LA HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 8 MAI 2001 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

### **08.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS**

#### **Présences :**

École de la Jeune-Relève (Shawinigan)	Madame Danielle Turgeon
École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Madame Sylvie Huot
École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mélinac)	Madame Francine Ricard
École du Rocher (Grand-Mère)	Madame Brunelle Lafrenière
École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul (Grand-Mère)	Monsieur Réal Julien
École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) et Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Madame Marie-Josée Pinard
École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier et Notre-Dame)	Madame Johanne Pronovost
École institutionnelle Saint-Paul et Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Madame Sylvie Francoeur
École La Providence (Saint-Tite)	Madame Suzanne Buist
École Masson (Sainte-Thècle)	Madame Julie Goyette
École Plein Soleil (Hérouxville)	Madame Diane Rheault
École Saint-André (Shawinigan-Sud)	Madame Sylvie Lagacé
École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Madame Nathalie Landry
École Saint-Joseph (Shawinigan)	Madame Nina Marchand
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Madame Micheline Renière
Comité consultatif des services aux E.H.D.A.A.	Madame Lyette G.-Lavergne (arrivée à 20 h)

#### **Absences :**

École Centrale (La Tuque)	Madame Julie Gagnon
École Centrale (Saint-Mathieu)	Madame Josette Blais

École Champagnat (La Tuque)	Madame Lynn Bérubé
École de Sainte-Flore (Grand-Mère)	Madame Guylaine Parent
École des Chutes (Shawinigan)	Madame Sylvie D.-Simard (motivée)
École Immaculée-Conception (Shawinigan)	Monsieur Jean Ferland (motivée)
École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque), Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais), Notre-Dame- Des-Neiges (Lac Édouard)	Madame Sylvie Gagné
École institutionnelle Marie-Médiatrice et Saint-Éphrem La Tuque	Madame Sylvie Duchesne (motivée)
École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges (Charette) et Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé)	Madame Marielle Vincent
École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio et Notre-Dame de Saint-Georges-de-Champlain)	Madame Lydia Lapointe (motivée)
École institutionnelle Sainte-Élisabeth et Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)	Madame Agnès St-Jean (motivée)
École La Croisière (Saint-Séverin-de-Proulxville)	Madame Yolande Brosseau
École Laflèche (Grand-Mère)	Monsieur Eddy Swiben(motivée)
École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)	Madame Line Matte
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Madame Sylvie Jourdain
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Monsieur Denis Chatillon
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Madame Carmen Genest
École Primadel (Saint-Adelphe)	Madame Gisèle Morin
École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)	Monsieur Claude Daigle (motivée)
École Saint-Jacques (Shawinigan)	Madame Louise Provencher
École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)	Madame Maureen Létourneau
École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)	Madame Christine Lacerte (motivée)
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Monsieur Yves Bourassa

**Substituts :**

École de la Jeune-Relève (Shawinigan)	Madame Nancy Virchaux
École des Chutes (Shawinigan)	Monsieur Léon Gélinas
École institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul (Grand-Mère)	Monsieur André Lemieux
École Des Vallons (Saint-Paulin), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Monsieur Sylvain Tessier
École Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Madame Sandra Thiffault
École Laflèche (Grand-Mère)	Madame Carole Simoneau
École Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables)	Madame Sylvianne Leduc
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Madame Anne-Marie Gingras

**Sont aussi présents :**

Monsieur Pierre F. Mélançon, directeur des Services de l'enseignement aux jeunes  
Madame Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Sous la présidence de madame Micheline Renière.

Madame Renière souhaite la bienvenue aux membres.

N'ayant pas quorum en début de rencontre, les membres sont d'accord à traiter immédiatement le point 08.09 « Information sur la réforme ». Pour présenter ce dossier, monsieur Pierre F. Mélançon invite madame Danielle Beauséjour à s'adresser aux membres du comité de parents.

**08.09 INFORMATION SUR LA RÉFORME**

Madame Danielle Beauséjour, conseillère pédagogique en moyens et techniques d'enseignement, présente le dossier de l'exploitation des TIC pour la réalisation des apprentissages. Elle répond par la suite aux questions des membres. Un document est également remis sur les composantes et manifestations de la compétence ainsi que de sa portée.

Poursuivant, les membres étudient la première partie du point 08.05 « Retour sur la correspondance du 10 avril et dépôt de la correspondance reçue en date du 8 mai 2001 ».

**08.05 RETOUR SUR LA CORRESPONDANCE DU 10 AVRIL ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE REÇUE EN DATE DU 8 MAI 2001**

Retour sur la correspondance du 10 avril :

Point 1 et 2 : Madame Micheline Renière, présidente, fait un retour sur la lettre des enseignants de l'école Antoine-Hallée et celle des enseignants de l'école Laflèche de Grand-Mère, concernant le dossier des orthopédagogues.

Selon monsieur Mélançon, le Québec a un besoin de 160 orthopédagogues. Plusieurs délégués manifestent leur inquiétude face à ce dossier. On croit que le temps de travail des orthopédagogues dépasse le 25 heures/semaine. Les membres souhaiteraient connaître

la différence entre les fonctions d'un orthopédagogue et d'un technicien en éducation spécialisée et comment fonctionne le budget pour cette catégorie de personnel. Notre présidente prendra information auprès de la direction générale sur ce sujet.

Madame Sylvie Francoeur informe les membres de la mise sur pied d'un projet à l'école Saint-Paul et Saint-Sauveur de Shawinigan, soit la vente d'un calendrier de 16 mois par les élèves. L'argent recueilli servira à offrir des services aux élèves.

Point 6 : congrès annuel du 11 au 13 mai 2001 : on demande de favoriser le covoiturage; un montant 50 \$ est alloué pour les frais de déplacement. S'il y a un empêchement de dernière minute, contactez Micheline Renière ou Nicole Marchand pour assurer le remplacement. Madame Lydia Lapointe ne peut participer au congrès pour raison de maladie, deux personnes étant sur la liste des remplaçants, on procédera à un tirage au sort. Également, monsieur Christian Jacob de Saint-Georges-de-Champlain est à la recherche d'un covoiturage.

Point 10 : réception et lecture d'une lettre d'un parent au comité de parents : après lecture de la dite lettre, le représentant de la Commission scolaire de l'Énergie a informé le comité de parents qu'une rencontre a été convoquée à ce sujet le 9 mai prochain entre les personnes concernées. Le comité de parents souhaite l'établissement d'une procédure dans le but d'aider les parents lors de situations semblables. Il est suggéré que l'on demande à la Commission scolaire de l'Énergie de nous seconder lors de l'établissement de cette procédure. Quelques membres indiquent leur intérêt à participer à l'élaboration de cette procédure : les membres de l'exécutif ainsi que mesdames Nancy Virchaux, Lyette Lavergne et monsieur Léon Gélinas. Une demande sera adressée à la direction générale afin d'obtenir les services d'une personne ressource à cet effet.

À 20 h, madame Lyette G.-Lavergne, représentante du comité consultatif E.H.D.A.A., arrive et occupe son siège, assurant ainsi le quorum.

À 22 h 20, on suspend la rencontre pour une pause santé de 10 minutes.

Poursuite de la rencontre à 22 h 30

## **08.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 62 0501** : Madame Francine Ricard propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du sujet suivant « Formation des conseils d'établissement ».

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

### **08.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2001 ET SUIVI**

**RÉSOLUTION 63 0501** : Madame Francine Ricard propose l'adoption du procès-verbal du 10 avril 2001, tel que présenté.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2001**

La présidente fait un retour sur les grandes lignes du procès-verbal.

**RÉSOLUTION 64 0501** : Madame Lyette G.-Lavergne propose que le comité de parents mandate 2 parents sur le comité d'analyse des conseils d'établissement : madame Lydia Lapointe, déléguée de l'école institutionnelle Saint-Georges et monsieur Réal Julien, délégué de l'école institutionnelle Antoine-Hallé et Saint-Paul. Que madame Danielle Turgeon, déléguée de l'école de la Jeune-Relève, agisse à titre de substitut.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Une réunion de ce comité s'est tenue le 23 avril dernier et la prochaine est prévue pour le mois d'août. La présidente mentionne également qu'il y aura une rencontre des présidents des conseils d'établissement vers la fin mai ou début de juin.

### **08.04 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'EXÉCUTIF DU 29 MARS 2001 ET DÉPÔT DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU DE L'EXÉCUTIF DU 3 MAI 2001**

La présidente fait un retour sur les principaux points du compte rendu de l'exécutif du 29 mars.

**RÉSOLUTION 65 0501** : Madame Sylvie Huot propose le dépôt de l'ordre du jour et du compte rendu de l'exécutif du 29 mars 2001.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Par la suite, la présidente fait un retour sur les principaux points du compte rendu de l'exécutif du 3 mai 2001 et quelques résolutions sont alors adoptées.

**RÉSOLUTION 66 0501** : Madame Francine Ricard propose le dépôt de l'ordre du jour et du compte rendu de l'exécutif du 3 mai 2001.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Suivi au point 1.05 de la correspondance du comité exécutif :

**RÉSOLUTION 67 0501** : Attendu que l'aide à la pension pour les élèves devant terminer leurs études à l'extérieur de leur localité respective est fixée à 225 \$ par mois;

Attendu que cette aide n'a pas été augmentée depuis de nombreuses années;

Attendu que ces élèves doivent quitter le foyer familial avant l'âge du cégep, dû au fait que les études qu'ils entreprennent ne sont pas dispensées dans leur milieu respectif;

Considérant que les dépenses encourues pour pouvoir terminer leurs études secondaires sont nettement supérieures à l'allocation pour aide à la pension qui leur est allouée (référence : détails des coûts pour l'hébergement à l'extérieur);

Considérant que l'aide à la pension accordée à ces élèves est une mesure provinciale et que par conséquent, elle touche plusieurs commissions scolaires;

Considérant que la majorité des élèves n'ont pas l'âge de travailler pour aider à couvrir les dépenses occasionnées par leurs études secondaires;

Considérant que plusieurs familles n'ont pas les moyens financiers pour assumer le surplus des coûts, ce qui occasionne souvent l'abandon des études.

En conséquence, madame Micheline Renière propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie appuie la résolution du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à l'effet de demander au ministère de l'Éducation d'augmenter cette aide afin qu'elle reflète plus les coûts d'aujourd'hui.

Que copie de cette résolution soit expédiée aux présidents et présidentes des comités de parents de la province de Québec.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Suivi au point 1.07, au point « Divers » du comité exécutif :

**RÉSOLUTION 68 0501** : Madame Francine Ricard propose l'acceptation de la dépense de 22,95 \$ ayant servi à l'achat d'une plante à madame Nicole Marchand à l'occasion de

la Semaine des secrétaires.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**08.05 RETOUR SUR LA CORRESPONDANCE DU 10 AVRIL ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE REÇUE EN DATE DU 8 MAI 2001**

Correspondance reçue en date du 8 mai 2001 :

- 1- Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général – invitation à une conférence de presse donnée par madame Chantal Petitclerc, médaillée olympique, le jeudi 26 avril 2001, à 16 h 30, à l’auditorium de l’école secondaire des Chutes de Shawinigan.
- 2- Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, documents remis pour fin de consultation :
  - actes d’établissement 2001-2002
  - plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2001 à 2004.
- 3- Commission scolaire de l’Énergie – procès-verbal de la séance du 3 et 17 avril 2001 et ordre du jour de la séance du 1<sup>er</sup> mai 2001.
- 4- Comité consultatif E.H.D.A.A. – procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2001 et ordre du jour de la rencontre du 16 mai 2001.
- 5- Madame Claudie Cloutier, secrétaire du conseil d’établissement de l’école Notre-Dame-de-l’Assomption de Parent – demande d’appui à leur résolution demandant au ministère de l’Éducation d’augmenter l’aide à la pension afin qu’elle reflète plus les coûts d’aujourd’hui.
- 6- Monsieur Claude Alarie, président du comité de parents de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy – extrait de résolution demandant à la F.C.P.P.Q. d’entreprendre des démarches à l’effet que les conseils d’établissement obtiennent une dérogation de la Loi des loteries et courses du Québec afin d’être exemptés des frais administratifs imposés lors des levées de fonds puisque les conseils d’établissement sont des organismes à but non lucratif.
- 7- Madame Manon Villeneuve, présidente du comité exécutif de la Section 3L de la Fédération des comités de parents (regroupement des 8 commissions scolaires des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière) – extrait de résolution demandant la mise en place d’un processus d’arbitrage pour régler les litiges entre

les conseils d'établissement et les commissions scolaires relativement au respect par les commissions scolaires des décisions prises par les membres des conseils d'établissement.

- 8- Madame Danièle Marion, secrétaire du comité de parents de la Commission scolaire des Bois-Francs – extrait de résolution demandant au ministre de l'Éducation de revoir sa décision concernant la répartition du temps d'enseignement des spécialités et l'ajout de la discipline *anglais en 3<sup>e</sup> année*.
- 9- Madame Lise Bernard, secrétaire du comité de parents de la Commission scolaire de la Capitale – demande d'appui face au boycottage des conseils d'établissement. Extrait de résolution demandant au ministère de l'Éducation d'amender les articles 47 à 51 de la Loi sur l'instruction publique pour faire en sorte que la participation des différents intervenants sur les conseils d'établissement, comité de parents, comité consultatif E.H.D.A.A. et comité consultatif sur le transport des élèves se fasse sur une base bénévole au même titre que les parents. D'amender également l'article 61 pour faire en sorte qu'on ne tienne compte que des parents pour le quorum.
- 10- Revue « Veux-tu savoir? », volume 24, numéro 3, mai-juin 2001.

Les points 6, 7, 8 et 9 de la correspondance seront étudiés lors de la rencontre du 12 juin 2001.

#### **08.06 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

#### **08.07 CONSULTATION SUR LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2001-2002 ET SUR LE PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004**

Les membres du comité de parents prennent connaissance des 2 documents remis pour fin de consultation.

**RÉSOLUTION 69 0501** : Suite à la consultation auprès des membres du comité de parents, madame Nina Marchand propose l'acceptation des actes d'établissement des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année 2001-2002.



- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**RÉSOLUTION 70 0501** : Suite à la consultation auprès des membres du comité de parents, madame Sylvie Huot propose l'acceptation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004 de la Commission scolaire de l'Énergie.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**08.08 LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE – DÉPÔT D'UN RAPPORT**

Madame Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne, dépose et commente le document « Règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement scolaire ». Après discussion, les résolutions suivantes sont adoptées.

**RÉSOLUTION 71 0501** : Considérant que l'article 5 de la Loi sur l'instruction publique stipule que

« L'élève, autre que l'élève du second cycle du secondaire et que celui inscrit aux services éducatifs pour les adultes, a le droit de choisir à chaque année entre l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, et l'enseignement moral;

Considérant que le règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, publié dans la Gazette officielle du 4 avril 2001 ne tient pas compte de l'article 5 de la L.I.P. et n'inscrit ni enseignement moral, ni enseignement religieux dans la grille-matières de 3<sup>e</sup> secondaire;

Considérant que ce règlement est en consultation jusqu'au 18 mai;

Considérant que les nombreux sondages et enquêtes sur le sujet ont toujours démontré que la très grande majorité des parents tiennent à ce que leurs enfants reçoivent ou de l'enseignement religieux ou de l'enseignement moral à chaque année;

Considérant que les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire effectuent eux-mêmes leur choix, que majoritairement ils le font de façon réfléchie, qu'ils tiennent à ces matières et que cela fait partie de leur apprentissage de la liberté;

En conséquence, monsieur Léon Gélinas propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au ministre de l'Éducation, M. François Legault, de prendre les mesures nécessaires pour que le régime pédagogique respecte

l'article 5 de la loi sur l'Instruction publique et que les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire puissent ainsi continuer d'exercer leur droit de choisir l'enseignement qui répond le mieux à leurs besoins spirituels et religieux.

Que copie de cette résolution soit également expédié à :

- Monsieur André Vézina, sous-ministre,
- Monsieur Robert Bisailon, sous-ministre adjoint,
- Madame Christine Cadrin-Pelletier, secrétaire aux affaires religieuses,
- Monsieur Jean-Marc Charron, président du Comité sur les affaires religieuses,
- Aux présidents et présidents des comités de parents de la province de Québec.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

**RÉSOLUTION 72 0501** : Considérant que, par la modification de l'article 5 de la Loi sur l'Instruction publique, les élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ont perdu leur droit de choisir, entre l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant et l'enseignement moral;

Considérant de plus que le règlement modifiant le régime pédagogique, présentement en consultation, évacué, de la grille-horaire des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, toute matière à contenu éthique, spirituel et/ou religieux;

Considérant que la très grande majorité des parents tiennent à ce que leurs enfants reçoivent un enseignement qui leur permette de réfléchir aux grandes questions de l'existence et au sens de la vie;

Considérant que les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire apprécient le contenu de ces matières qui les aident à préparer leur avenir;

En conséquence, monsieur Réal Julien propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au ministre de l'Éducation, M. François Legault, de prendre les mesures nécessaires pour que la grille-horaire des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire contienne au moins une matière à contenu éthique et/ou religieux.

Que copie de cette résolution soit également expédié à :

- Monsieur André Vézina, sous-ministre,
- Monsieur Robert Bisailon, sous-ministre adjoint,
- Madame Christine Cadrin-Pelletier, secrétaire aux affaires religieuses,
- Monsieur Jean-Marc Charron, président du Comité sur les affaires religieuses,

- Aux présidents et présidents des comités de parents de la province de Québec.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

#### **08.10 PROJET DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ DE PARENTS 2001-2002**

Dépôt d'un projet de calendrier des séances ordinaires du comité de parents pour l'année 2001-2002. Ce dernier sera adopté lors de la rencontre du 12 juin 2001.

#### **08.11 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Dépôt du rapport financier en date du 8 mai 2001 (copie remise aux membres). Balance au livre : 6 967,88 \$.

#### **08.12 COMMISSAIRES PARENTS**

Madame Sylvie D.-Simard, représentante du niveau secondaire :

Réunion du 17 avril 2001 :

Réorganisation des établissements (adoptée) (voir dépôt d'un document).

Réorganisation de la commission scolaire : monsieur Bertrand Rodrigue nommé directeur des Services des ressources humaines, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2001.

Concours entrepreneurship, dans le cadre du développement de qualités entrepreneuriales chez nos élèves : le ministère de l'Éducation a invité les écoles du Québec à présenter des projets mettant en évidence le sens de l'innovation, de la création, de l'organisation. Niveau primaire : la Friperie de la Jeune-Relève a été retenue et une mention à la Coopérative de la Croisière. Niveau secondaire : le projet de l'école Champagnat fut retenu et une mention à l'école du Rocher.

Projet relié aux coûts de la surveillance d'élèves à l'heure du midi (voir dépôt d'un document).

Dépôt plan de réussite en formation professionnelle échelonné sur 3 ans. Il comporte,

outre le diagnostic posé sur la situation et les moyens retenus pour améliorer celle-ci, des cibles annuelles en matière de fréquentation scolaire et de diplomation, pour tous les programmes offerts.

Réunion du 1<sup>er</sup> mai 2001 :

Adoption du calendrier scolaire 2001-2002 (voir dépôt d'un document).

Dépôt du projet de règles budgétaires 2001-2002 (à suivre).

### **08.13 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ CONSULTATIF E.H.D.A.A.**

Madame Lyette G.-Lavergne, représentante au comité consultatif E.H.D.A.A. commente leur rencontre du 14 mars dernier, à laquelle les membres ont discuté des sujets suivants :

- politique de l'organisation des services aux E.H.D.A.A. (orientations du MEQ et de la commission scolaire, et organisation scolaire 2000-2001);
- élections (présidence, vice-présidence, secrétariat et représentant au comité de parents);
- prochaine rencontre : 18 avril.

### **08.14 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

École de la Jeune-Relève de Shawinigan (madame Danielle Turgeon)

Défilé de mode à l'école de la Jeune-Relève, le jeudi 10 mai en après-midi et en soirée.  
Ne pas oublier que la friperie est ouverte.

École de la Vallée-de-Mékinac de Saint-Roch-de-Mékinac (madame Francine Ricard)

Le 5 juin 2001, il y a projet de faire une croisière sur la rivière Saint-Maurice avec les enfants du préscolaire de cette année et avec les futurs élèves du préscolaire de septembre prochain.

École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud (madame Sylvie Francoeur)

Les membres de notre conseil d'établissement ont été consultés en regard de la politique

d'évaluation des apprentissages du ministère de l'Éducation. Tous les membres ont trouvé l'échange très intéressant. Les enseignants et autres intervenants furent également consultés.

Présentement, nous travaillons à la réalisation d'un calendrier. Ce calendrier sera disponible pour la rentrée scolaire 2001-2002. Plusieurs personnes s'impliquent à sa réalisation (direction, enseignants, membres du conseil d'établissement, parents). Les fonds amassés par la vente du calendrier serviront à financer des activités dans notre école.

École Laflèche de Grand-Mère (madame Carole Simoneau)

Un spectacle au Centre des arts de Shawinigan aura lieu le 12 juin, spectacle où tous les arts (musique, arts plastiques, danse et art dramatique) seront présentés. Ce spectacle « Quand nos rêves se réalisent » implique tous les élèves de l'école.

#### **08.15 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA F.C.P.P.Q. SECTION 04-17**

Madame Sylvie Francoeur :

Le vendredi 11 mai prochain, lors de l'assemblée générale, aura lieu l'élection du président de la Fédération des comités de parents de la province de Québec. Cette année, 3 personnes ont posé leur candidature : monsieur Gary Stronach (président actuel), monsieur Lucien Lavoie et madame Nicole Landry).

Prochaines réunions : 25 mai et 15 juin 2001.

#### **08.16 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame Francine Ricard :

Aucune rencontre prévue pour le mois de mai.

#### **08.17 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU**

Formation des conseils d'établissement : questionnement sur la réorganisation des écoles qui vivent un changement à leur acte d'établissement (jumelage de 3 écoles – mandat des parents actuels). Comment faire pour élire les parents en s'assurant d'une répartition équitable à l'ensemble des écoles.

La présidente prendra information auprès de la direction générale de la commission scolaire.

**08.18 PROCHAINE RENCONTRE**

Le 12 juin 2001, suivi d'un goûter.

**08.19 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 73 0501** : À 23 h, monsieur Léon Gélinas propose la levée de l'assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand, secrétaire d'assemblée